

EXAMEN ☐

PRÉPARATION + EXAMEN ☐

FORMULAIRE – Institut d'Études Judiciaires –

(Article 2, 3° de l'arrêté du 17/10/2016)

A rendre impérativement avant le 31 décembre 2026 (mail, courrier ou dépôt secrétariat I.E.J.)

N° étudiant (université de Nice) : Mail personnel :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Lieu de naissance : Pays/Département : Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Portable :

Nom du Master 1 en DROIT (ou diplôme équivalent) :

Année d'obtention : ou en cours ☐ Université de :

Nom du Master 2 en DROIT (ou diplôme équivalent) :

Année d'obtention : ou en cours ☐ Université de :

CHOIX DES EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

1. Note de synthèse obligatoire (5h – coefficient 3)

2. Epreuve en droit des obligations obligatoire (3h – coefficient 2)

3. Epreuve de cas pratique **AU CHOIX (cocher la case)** (3h – coefficient 2)

- ☐ Droit Civil
- ☐ Droit des Affaires
- ☐ Droit Pénal
- ☐ Droit Social
- ☐ Droit Administratif
- ☐ Droit International et Européen
- ☐ Droit fiscal

4. Epreuve de procédure **(cocher la case correspondante à l'épreuve de cas pratique choisie)** (2h – coefficient 2)

Droit Civil - Droit des Affaires - Droit Social	Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends	☐
Droit Pénal	Procédure pénale	☐
Droit Administratif	Procédure administrative et modes amiables de résolutions des différends	☐
Droit International et Européen – Droit Fiscal	Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends	☐
	Procédure administrative et modes amiables de résolutions des différends	☐

ORAUX ADMISSION

1^{ère} épreuve orale : ANGLAIS coefficient 1

2^{ème} épreuve orale : Exposé (sur les libertés et droits fondamentaux) : obligatoire ... coefficient 4

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- photocopie d'un document attestant de l'identité et de la nationalité
- photocopie de l'obtention d'un Master 1 en Droit (relevé de notes ou attestation de réussite)
- attestation d'acquittement de la CVEC (sauf inscription à l'examen seul)

L'inscription en candidat libre ne confère pas le statut étudiant, la CVEC n'est pas demandée.

« J'atteste sur l'honneur ne pas m'être déjà présenté(e) trois fois à l'examen d'entrée au CRFPA »

MERCI DE RECOPIER DE FACON **MANUSCRITE LA PHRASE DU DESSUS**



.....
.....
.....

Nombre de passages **déjà effectués :**

1 ☐ année et établissement :

2 ☐ année et établissement :

Nice, le

Signature